



École St-François-Solano  
 3580 rue Dandurand  
 Montréal, Québec H1X 1N6  
 ☎(514) 596-4966  
[stfsolano@csgm.qc.ca](mailto:stfsolano@csgm.qc.ca)

Procès-verbal de la 152<sup>e</sup> séance  
 Mardi 21 mai 2019  
 18 h 30

Étaient présents :

Raphaël Coulombe  
 Isabelle Fortin  
 Bertille Marton  
 Julie Baillargeon  
 Geneviève Lemoine  
 Marilou Filiatreault  
 Line Lapierre (directrice)  
 Rachel Martin  
 Murène Ductan  
 Josée Laquerre

Aucune absence

	Sujets à discuter	Action du CÉ	Minutes
1.	Ouverture de l'assemblée – 18h35		5
2.	Mot de bienvenue		5
	<b>Intervention des enseignantes</b> Intervention liée avec les 10 minutes de récréation supplémentaires par jour. Les enseignantes veulent informer le CÉ qu'elles proposeront le <i>statu quo</i> .		
3.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> <i>Proposé par R. Martin. Appuyé par J. Baillargeon.</i>	adoption	5
4.	<b>Adoption du procès-verbal de la 151<sup>e</sup> séance</b> <i>Proposé par M. Filiatreault. Appuyé par R. Martin.</i>	adoption	10
5.	<b>Suivis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) <b>Brigadier</b> Lettre envoyée à Mme Maude Millette par le président du CÉ.</li> <li>b) <b>Calendrier</b> Confirmé – Pas de pédagogique le 11 décembre.</li> <li>c) <b>Soutien fête des finissants</b> La Fondation paiera l'album de finissants.</li> <li>d) <b>Levée de fonds par courriel</b> Après discussion, le CÉ détermine que toute levée de fonds doit être approuvée par le CÉ et qu'il n'autorisera que les levées de fonds dont les profits reviendront aux élèves.</li> </ul> <p>--- Invité Double corde --- (voir le détail en 7. d)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>e) <b>Facture sortie scolaire 17/18</b> Il est proposé qu'une partie de la facture de la sortie scolaire organisée à la fin de l'année 2017-2018 soit payée par le Fonds 4 (5\$ par élève) et le reste sera payé par le Fonds 1. Cette résolution vient rendre caduque celle adoptée à la 150<sup>e</sup> séance. <i>Proposé par B. Marton. Appuyé par M. Filiatreault.</i></li> </ul>		10

6.	<b>Tableau des sorties et activités culturelles</b> Aucun changement sauf qu'il n'y aura pas de navette STM pour la sortie du 14 juin : les enseignantes réserveront un autobus scolaire. Un changement est donc à prévoir dans le tableau, mais il n'y a pas besoin d'approbation.	approbation	5
7.	<b>Vie école</b> <b>a) Horaire 2019-2020</b> L'horaire du préscolaire a bougé et il y a eu des modifications à l'horaire du primaire. Voir le nouvel horaire pour plus d'information. <b>b) Calendrier</b> Voir suivis – point 5. <b>c) Frais chargés aux parents</b> Mme Lapierre et les enseignantes présentent les frais qui seront chargés aux parents en 2019-2020. Quelques discussions entourent notamment le besoin ou non de l'agenda du primaire pour les élèves du préscolaire, le nouveau matériel dans différentes matières ainsi que les coûts différents entre les classes combinées et régulières d'un même cycle. À noter que le plafond exigé par le CÉ est respecté pour toutes les années, mais que les frais chargés en 5 <sup>e</sup> année frôlent la limite du 100\$. À venir : frais pour les classes TSA. Mme Lapierre rappelle au CÉ que l'école a une entente avec la COOP du Collège Rosemont en ce qui a trait au matériel exigé. <i>Proposé par G. Lemoine. Appuyé par R. Coulombe.</i> <b>d) Parascolaire 19-20 – Double corde</b> Historique / But : récréatif / compétition Objectif – Créer une émulation autour de ce sport et le développer dans le Grand Montréal – 36 participants actuellement. Un groupe est déjà formé à Père-Marquette. L'activité aurait lieu de 17h à 18h, dans le gymnase. Priorité pour les élèves de l'école. 20 enfants (1 groupe). 1 session de 12 cours à raison de 60-65\$ par session. Il est proposé que l'activité parascolaire « Double corde » prenne place à partir de l'automne 2019. <i>Proposé par J. Baillargeon. Appuyé par M. Filiatreault.</i> <b>e) Temps d'enseignement par matière</b> Point enlevé par la direction. <b>f) Consultation offre de service au secondaire</b> CÉ consulté (par surprise?) : ni la direction ni la représentante du CP n'avait eu vent de cette consultation auprès du CÉ. <b>g) Critères de sélection – profil de direction</b>	information	10
8.	<b>Service de garde</b> <b>a) Traiteur</b> Ce sera <i>Le Lunch !</i> encore l'an prochain. Environ 20 lunchs par semaine. Le traiteur accepte de faire une aussi petite livraison parce qu'il fait déjà affaire avec d'autres écoles du secteur. Peut-être qu'il y aura un changement d'horaire de livraison.	information	35

	<p><b>b) Inscriptions</b> 290 réguliers pour l'an prochain (cette année 260) + 116 sporadiques + 10 dineurs. TSA transportés donc juste au SDG pour l'heure du diner. Heure du diner pour les TSA se déroulera en classe avec une personne du SDG (toutes les éducatrices seront formées).</p> <p><b>c) Journées pédagogiques</b> 7 pédagos « maison » / 4 sorties en autobus / 2 contrats dans l'école / 1 sortie par STM (cinéma + stade). Approbation à venir au prochain CÉ.</p> <p><b>d) Suivi activités parascolaires SDG</b> SLAB – Problématique horaire d'école + déplacement élèves de SFS – SLAB. Possible d'offrir le déplacement avec les éducatrices. Lundi/jeudi. 4 activités : karaté (1-2 et 3-4), ballon en folie et danse. À approcher : L'Oasis et l'aréna Étienne-Desmarteau (pour le patin). Journées de parascolaire à venir.</p>		
9.	<p><b>Fondation</b> Le choix du logo a été fait. Avec l'orthograph-o-ton, la Fondation a récolté près de 8000\$ (à répéter!). L'A.G. aura lieu le 29 mai (courriel à venir).</p>		5
10.	<p><b>Représentante du comité de parents</b> Depuis le dernier CÉ, il n'y a eu qu'une réunion régionale de CP, dont le point principal était « discussion ouverte ». Étant donné les difficultés éprouvées lors des dernières réunions du CP, la représentante n'a pas jugé pertinent d'assister à cette réunion.</p>		10
11.	<p><b>OPP</b> Rien n'a été apporté à ce point.</p>		5
12.	<p><b>Varia</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Classes combinées : un courriel sera envoyé pour demander à des parents s'ils sont à l'aise que les enfants soient en classe combinée. Ensuite, des groupes seront formés : les parents seront informés et invités à venir rencontrer les professeurs de la classe combinée de leur enfant.</li> </ul> <p>Afin de simplifier l'horaire des enseignantes qui devront faire cette présentation, la prochaine réunion du CÉ aura lieu le <b>mercredi 19 juin</b>.</p>		
13.	<p><b>Levée de l'assemblée – 20h40</b></p>		

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (Loi 180, article 64)

Rédigé par G. Lemoine, le 1<sup>er</sup> juin 2019.

*Adapté*

*Raphaël Lemoine*

*Chapuis  
18 juin 2018*